

# Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Assistance Technique d'Ingénieur ATI

UIMM Champagne Ardenne Pôle Formation des apprentis de l'industrie

## Niveau du diplôme préparé

Bac +2

## Contrat d'apprentissage

Le titulaire du BTS ATI seconde un ingénieur. Il aide à différentes activités susceptibles d'améliorer les performances d'une unité de production. Son rôle principal est axé sur la communication entre les différents acteurs partenaires d'une entreprise (rédaction de notices, documentation, organisation de réunion...).

Des poursuites d'études sont envisageables en licence professionnelle ou en école d'ingénieurs

## Domaine

Industrie

## Contact

Caroline VALLET  
UIMM Champagne Ardenne Pôle Formation des apprentis de l'industrie

## Coordonnées

[caroline.vallet@formation-industries-ca.fr](mailto:caroline.vallet@formation-industries-ca.fr)  
03 25 71 29 88

## Localisation de l'établissement

Agglomération de Troyes

## Remarque

Contrat d'apprentissage sur 24 mois

Durée Stage ou Alternance : 24 mois (soit 2 ans)

Stage ou Alternance débutant en : Septembre

## Période de stage :

Sep Oct Nov Dec Jan Fev Mar Avr Mai Juin Juil Aou